

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA DEUX CENT SOIXANTE-SIXIÈME RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO

TENUE LE MARDI 23 SEPTEMBRE 2003

- * 266-CA-3862 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) - Département de travail social et des sciences sociales
- * 266-CA-3863 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) - Département d'informatique et d'ingénierie
- * 266-CA-3864 concernant la modification du Programme de reconnaissance de l'excellence des professeurs à l'Université du Québec en Outaouais
- * 266-CA-3865 concernant l'émission d'attestations d'études - programmes courts de premier et de deuxième cycle
- * 266-CA-3866 concernant l'approbation du Code de conduite de l'Université du Québec en Outaouais
- * 266-CA-3867 concernant la demande d'aide financière pour la construction du Centre de recherches en technologies langagières (CRTL)
- * 266-CA-3868 concernant la nomination de quatre (4) membres au Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais
- * 266-CA-3869 concernant la nomination d'un(1) étudiant à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi 65).